



le risque de prédation et en augmentant le succès de la recherche de nourriture.

L'optimisme n'est pourtant pas de mise si l'on met ces résultats en regard des nombreux indicateurs d'effets négatifs. Néanmoins, des études portant sur le long terme sont nécessaires pour dresser un bilan rigoureux et objectif. De tels travaux permettront de décrire et quantifier les modifications des interactions (trophiques, compétitives, etc.) au sein des communautés d'espèces, et ainsi de prédire l'impact sur le fonctionnement des écosystèmes et les trajectoires évolutives que vont emprunter les espèces, trajectoires dont certaines peuvent mener à l'extinction...

QUELS REMÈDES ?

Même si l'on ne connaît pas encore bien l'étendue des bouleversements dans les écosystèmes soumis à la pollution lumineuse, les altérations observées sont à présent si nombreuses qu'une concertation entre décideurs, législateurs, scientifiques et citoyens devient indispensable.

En France, l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) milite depuis 1999 pour le respect de la nuit et de l'environnement nocturne. Elle a joué un rôle primordial pour faire évoluer la législation française relative à l'éclairage nocturne (Grenelle de l'Environnement, loi sur la transition énergétique, loi de reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages). L'éclairage public faisant partie de la compétence de police du maire, c'est à lui

d'ajuster la durée, l'intensité et la qualité de la lumière artificielle nocturne et ce, même en cas de délégation de l'éclairage à un syndicat d'énergie (article L.2212-1 du code général des collectivités territoriales).

Les maires disposent de plusieurs leviers pour limiter la pollution lumineuse. Des centaines de communes programment leur éclairage public afin de l'éteindre une bonne partie de la nuit, période pendant laquelle les activités humaines et le besoin en lumière sont moindres. Ces communes peuvent bénéficier d'un label « villes et villages étoilés » indiquant une vraie réflexion locale sur les nuisances lumineuses.

Un éclairage mieux conçu contribue également à une limitation de la pollution lumineuse. Nous avons tous en mémoire les lampadaires « boules » qui dissipent l'essentiel de la lumière produite vers le ciel et non vers la chaussée. L'éclairage public a été repensé, avec des réflecteurs et des formes de lampadaire qui concentrent le flux lumineux sur la zone utile, mais des milliers de points lumineux restent encore à moderniser. Par ailleurs, l'essor des LED dans l'éclairage public a des effets pervers. D'une part, certaines communes profitent des économies d'énergie associées pour augmenter le nombre de points d'éclairage. D'autre part, on l'a vu, l'émission des LED utilisées a souvent une part importante de lumière bleue qui altère la sécrétion de mélatonine : des LED produisant une lumière plus chaude (orange-ambree) sont à privilégier.

Il est aussi possible de coordonner des actions à une échelle spatiale supérieure. Les premières mesures de réduction à une grande échelle de la pollution lumineuse ont été mises en œuvre afin de garantir le fonctionnement correct de certains observatoires astronomiques. C'est ainsi que la première réserve internationale de ciel étoilé (RICE) a été inaugurée en 2007 au Canada, près de l'observatoire du Mont-Mégantic. Cela s'est traduit par une réduction drastique des niveaux de la lumière artificielle nocturne dans les 25 communes autour de l'observatoire. En France, deux réserves ont été créées avec le même objectif (pic du Midi de Bigorre, en 2013, et parc national des Cévennes, en 2018). Enfin, ces dernières années, des travaux ont été menés autour du concept de « trame noire » afin d'identifier et maintenir un réseau écologique « refuge » caractérisé par son obscurité pour les animaux nocturnes.

Ainsi, il existe des solutions au problème de la pollution lumineuse, problème dont l'ampleur se révèle de plus en plus importante. Moyennant quelques efforts, il est possible de maintenir une nuit noire et réduire les effets néfastes de la lumière artificielle nocturne. ■

BIBLIOGRAPHIE

E. Desouhant et al., **Mechanistic, ecological, and evolutionary consequences of artificial light at night for insects : Review and prospective**, *Entomologia Experimentalis et Applicata*, vol. 167, pp. 37-58, 2019.

F. Falchi et al., **Light pollution in USA and Europe : The good, the bad and the ugly**, *Journal of Environmental Management*, vol. 248, 109227, 2019.

A. C. S. Owens et al., **Light pollution is a driver of insect declines**, *Biological Conservation*, vol. 241, article 108259, 2019.

T. W. Davies et T. Smyth, **Why artificial light at night should be a focus for global change research in the 21st century**, *Global Change Biology*, vol. 24, pp. 872-882, 2018.

F. Falchi et al., **The new world atlas of artificial night sky brightness**, *Science Advances*, vol. 2, e1600377, 2016.

K. J. Gaston et al. (dir.), **The biological impacts of artificial light at night : From molecules to communities**, numéro thématique de *Philosophical Transactions of the Royal Society B*, vol. 370, n° 1667, 2015.

L'ESSENTIEL

> En avril 1784 parut à Paris une lettre anonyme proposant d'avancer l'heure du lever pendant l'été, avec à l'appui le calcul des économies d'éclairage à la bougie et à la chandelle qui y seraient associées.

> L'auteur de cette lettre, qui présentait tous les traits d'un canular, s'est révélé être Benjamin Franklin.

> Si celui-ci était bien connu outre-Atlantique pour son humour, l'accueil de ses propos fut plus circonspect en France.

> Tombée dans l'oubli, l'idée d'une heure d'été refit surface en France au xx^e siècle et fut adoptée en 1916 afin de réaliser des économies d'éclairage en temps de guerre.

L'AUTEUR



JACQUES GAPILLARD
professeur émérite
à l'université de Nantes,
où il a enseigné
les mathématiques
et l'histoire
de l'astronomie

Le canular de Benjamin Franklin

Se lever plus tôt l'été pour économiser des bouts de chandelles, c'est ce que proposait une curieuse lettre anonyme en 1784 dans un quotidien parisien. Son auteur n'était autre que Benjamin Franklin, dont les Français ont découvert l'humour à cette occasion...

Le 26 avril 1784, les lecteurs du *Journal de Paris* découvrirent en première page, sous le titre *Économie*, une longue lettre anonyme adressée «aux auteurs du journal» et développant une idée tout à fait nouvelle : se lever plus tôt l'été pour réaliser des économies. Bientôt, on apprit que son auteur, nommé par toutes les publications ultérieures, n'était autre que Benjamin Franklin.

Aujourd'hui, Benjamin Franklin est connu comme l'un des principaux pères fondateurs des États-Unis, le seul qui soit signataire à la fois de la Déclaration d'indépendance des États-Unis, en 1776, du Traité de Paris mettant fin à la Guerre d'indépendance, en 1783, et de la Constitution américaine, en 1787. Par ailleurs, chacun sait que cet esprit créatif et curieux est l'inventeur du paratonnerre et, sans doute moins, qu'on lui doit les lunettes à double foyer.

Mais ses talents se sont aussi exercés hors du domaine proprement scientifique, et le texte qui nous occupe est le premier où figure la proposition d'avancer aux beaux jours la plage quotidienne des activités humaines, avec les bénéfices de mieux profiter de la lumière du jour et de réaliser des économies. Alors, et même s'il ne s'agit pas encore d'avancer l'heure pendant une partie de l'année, Franklin semble bien être le précurseur de ceux qui, plus d'un siècle après lui, ont fait adopter par certains États le système de l'heure d'été. Mais est-ce vraiment le cas ? En cette période où la France se prépare à changer d'heure pour la 45^e année de suite malgré les doutes récurrents sur l'utilité d'un tel changement, il est instructif de se replonger dans ce texte qui semblera durablement l'idée dans les esprits.

Dans sa lettre, Franklin fixe d'abord les circonstances qui l'ont conduit à faire la découverte qu'il s'apprête à révéler au lecteur (voir l'encadré page 69). Tout commence par une >



Au XVIII^e siècle, on s'éclairait à la bougie ou à la chandelle, comme cette *Femme avec une bougie*, de Martin Ferdinand Quadal (1736-1811). Certains laissaient même les bougies et chandelles allumées toute la nuit, au cas où ils auraient besoin de se lever...